Job Vacancies in CAR

https://jobscar.info/poste/minusca-magasinier-e/

MINUSCA – Magasinier (e)

Organisme employeur
MINUSCA

Lieu du poste
Bangui, République Centrafricaine

Date de publication
24/03/2025

Valide jusqu'au
26.03.2025

Description
Avis spécial

Ce avis de vacance de poste n'est ouvert qu'aux candidats inscrits sur une liste qui sont déjà inscrits sur des listes préapprouvées, à la suite d'un examen par un organe central de contrôle des Nations Unies. Seuls les candidats inscrits sur une liste qui ont été inscrits sur des listes ayant des fonctions similaires au même niveau sont considérés comme des candidats remplissant les conditions requises. Les candidats admissibles reçoivent un courriel les invitant à postuler. Les candidat(e)s inscrit(e)s sont encouragé(e)s à postuler uniquement s'ils sont intéressé(e)s et disponibles pour occuper le poste au(x) lieu(x) d'affectation indiqué(s) dans l'avis de vacance de poste. Si vous postulez à cette offre d'emploi, vous devez accepter l'offre, si vous êtes sélectionné. Le Secrétariat de l'ONU s'est engagé à atteindre un équilibre 50/50 entre les sexes et à assurer la diversité géographique au sein de son personnel. Les candidates sont fortement encouragées à postuler à ce poste.

Considérations relatives aux Nations Unies

Conformément au paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération primordiale dans l'emploi du personnel est la nécessité d'obtenir les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Les candidats ne seront pas pris en considération pour un emploi aux Nations Unies s'ils ont commis des violations du droit international des droits de l'homme, des violations du droit international humanitaire, de l'exploitation sexuelle, des abus sexuels ou du harcèlement sexuel, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'ils ont été impliqués dans la commission de l'un de ces actes. Le terme « exploitation sexuelle » désigne tout abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de tirer profit financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne. L'expression « abus sexuel » désigne l'intrusion physique de nature sexuelle, réelle ou menacée, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives. L'expression « harcèlement sexuel » désigne tout comportement indésirable de nature sexuelle dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit offensant ou humiliant, lorsqu'un tel comportement interfère avec le travail, devient une condition d'emploi ou crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant, et lorsque la gravité du comportement justifie la cessation de la relation de travail de l'auteur. Les candidats qui ont commis des délits autres que des infractions mineures au code de la route ne peuvent pas être pris en considération pour un emploi. Il sera dûment tenu compte de l'importance d'un recrutement sur une base géographique aussi large que possible. L'Organisation des Nations Unies n'impose aucune restriction à l'admissibilité des hommes et des femmes à participer, à quelque titre que ce soit et dans des conditions d'égalité, à ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat des Nations Unies est un environnement non-fumeur. Des aménagements raisonnables peuvent être fournis aux candidats handicapés sur demande, afin de soutenir leur participation au processus de recrutement. En acceptant une lettre de nomination, les fonctionnaires sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui peut les affecter à l'une quelconque des activités ou à l'un quelconque des bureaux de l'Organisation des Nations Unies conformément à l'alinéa c) de l'article 1.2 du Statut du personnel. En outre, les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur jusqu'à la classe D-2 inclusivement et les agents

du Service mobile sont normalement tenus de changer périodiquement de poste pour s'acquitter de fonctions dans différents lieux d'affectation, dans les conditions fixées dans l'instruction administrative ST/AI/2023/3 relative à la mobilité, qui peut être modifiée ou révisée. Cette condition de service s'applique à toutes les possibilités d'emploi spécifiques à un poste et ne s'applique pas aux postes temporaires. Les candidats sont invités à suivre attentivement toutes les instructions disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne, inspira, et à se référer au Guide du candidat en cliquant sur « Manuels » dans la vignette « Aide » de la page d'accueil du titulaire du compte inspira. L'évaluation des candidats sera effectuée sur la base des informations fournies dans la candidature, conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux législations internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, y compris la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leur profil personnel et à leurs qualifications, conformément aux instructions fournies dans inspira, pour être pris en compte pour l'offre d'emploi actuelle. Aucune modification, ajout, suppression, révision ou modification ne sera apportée aux demandes qui ont été soumises. Les candidats sérieusement pris en considération pour la sélection seront soumis à une vérification des références afin de vérifier les informations fournies dans la candidature. Les offres d'emploi publiées sur le Portail des carrières seront supprimées à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite.

Aucuns frais

L'ONU NE FACTURE AUCUN FRAIS À AUCUNE ÉTAPE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT OU FORMATION). L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES BANCAIRES DES CANDIDATS.

Responsabilités

Résultat de la prestation

Les bagages/cargo bien étiquetés selon les destinations. Les bagages/cargo chargés dans les avions sans retard Les bagages/cargo déchargés et livrés aux clients à temps et en bon état.

Fonctions et responsabilités

Sous la supervision directe du superviseur de chantier, le Magasinier, Magasinière appliquera ses connaissances et son expertise professionnelle dans l'exercice des fonctions suivantes: • Exécute des opération de réception, stockage, de tenue des stocks et d'expédition de marchandises • Chargement et Déchargement de tous les avions de Passagers et de Fret, d'hélicoptères • Identifier des marchandises dangereuses • Faire le chargement pour les marchandises conteneuriser (y compris les marchandises dangereuses) sont chargées conformément à la réglementation internationale applicable sur le transport des marchandises dangereuses. • Inspection des marchandises en collaborations avec l'unité de Réception et inspection • Faire les inventaires des articles dans le conteneur • Opérations de tri et stockage des produits en magasin. • Conditionnement : cerclage, étiquetage, filmage. • Nettoyage des zones de stockage et de travail. • Mise à disposition des marchandises (transport au sein des dépôts, ou vers les zones de production ou de commercialisation ; surveillance du flux, déblocage). • Consignation du travail effectué sur un document témoin (sur PC) dans l'objectif de la localisation de la marchandise et de la facturation au client. • Signalement des marchandises détériorées ou manquantes. • Conduire les véhicules de service. • Livrer le cargo

dans les entrepôts .

Qualifications
Qualifications/Compétences

Diplôme d'études secondaires ou son équivalent Un minimum de deux (2) années d'expérience dans le domaine de la logistique, de l'entreposage, le contrôle des stocks et/ou d'autres domaines connexes.

Traduction

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour le poste annoncé, la maîtrise (orale et écrite) du français et de l'anglais est requise.

Informations supplémentaires

Pas disponible

Bouton
POSTULEZ MAINTENANT